



AVIS DU MAIRE

-  
**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
Art. L2121.10 du code Général des Collectivités Territoriales

-  
Le conseil municipal se réunira en mairie,  
**le 29 mars 2013, à 20H30.**

*Affiché le 26 mars 2013*

-  
**ORDRE DU JOUR**  
ordinaire

- 01 - Compte de gestion du Receveur municipal pour l'exercice 2012 - budgets annexes
- 02 - Compte Administratif 2012 : budgets annexes
- 03 - Affectation des résultats du Compte Administratif 2012 : budgets annexes
- 04 – Budget 2013 : budget principal et budgets annexes
- 05 - Taux d'imposition pour 2013
- 06 – Remise en concurrence de la délégation de service public pour la production et la distribution de chaleur
- 07 – Création de postes d'agents saisonniers pour augmentation temporaire d'activité
- 08 - Dénomination d'un espace en mémoire des Justes
- 09 - Questions diverses

Le Maire,

**Renée NICOUX,**  
*Sénateur de la Creuse*